

Projet appartements semi autonomes

Nous devons penser l'orientation et le lieu d'accueil en termes de parcours de la personne.

Ce principe implique la recherche du meilleur équilibre entre les possibilités et potentiels de la personne, son projet de vie et le service où il pourra être orienté.

La notion de parcours doit s'entendre dans le sens d'une recherche du maximum d'autonomie pour la personne mais également tenir compte d'événements dont les conséquences (temporaires ou définitives) impliquent une réorientation.

La finalité est d'assurer la continuité de l'accompagnement des usagers à tous moments de leur vie, en fonction de leur évolution, y compris en facilitant le retour à la situation précédente.

Il est pertinent de respecter une graduation afin de promouvoir des modes d'hébergement proches des situations ordinaires en évitant les situations d'échec et en adaptant ces modes d'hébergement.

Le site du Wayai comporte 3 appartements/studios. Les appartements sont mis en place pour les résidents qui ont évolués de manière positive dans leurs projets et souhaitent construire un projet d'avenir vers un lieu de semi autonomie.

Chacun dispose d'une salle de bain.



Objectifs des appartements :

- Poursuivre la continuité du projet individuel ;
- Proposer un cadre de vie agréable et fonctionnel ;
- Mettre le résident en situation de vie en semi autonomie dans un cadre collectif ;
- Veiller à l'entretien (locaux et linge) ;
- Maintenir et développer les acquis dans les actes de la vie courante ;
- Développer leur capacité à organiser les activités pré apprentissage, de loisir, de sport, de vacances...
- Stimuler le résident à l'ouverture vers l'extérieur et à la connaissance de l'environnement ;
- Préparer le résident autant que possible, à quitter un jour l'appartement, et à passer d'une situation de vie semi-collective à une situation où il aura de plus en plus à décider de lui-même et pour lui-même.
- Constituer un maillage de ressources favorables à l'inclusion sociale.

Ce projet vise à favoriser l'épanouissement du résident vivant dans son propre logement. L'équipe vise en permanence au confort physique, psychologique et social des résidents en apportant une aide dans la réalisation de leur projet de vie. Ce projet nécessite un suivi régulier des acteurs concernés.

Le projet est une excellente manière de préparer les résidents à la vie extérieure au foyer, que ce soit dans un appartement en semi autonomie avec un travail en ETA ou ESAT, dans un FH.....

Soutenir la démarche personnalisée en vue d'une nouvelle orientation.

En parallèle il est indispensable d'évaluer la capacité de travail dans un milieu protégé. Il faut le soutenir dans cette préparation au changement, l'aider à se projeter en proposant des modalités d'accompagnement adéquates à leur projet futur professionnel.

Un bulletin d'évaluation sera adressé au résident chaque trimestre.

Il permettra au résident d'évaluer ses points forts et ce qu'il peut encore améliorer pour atteindre ses objectifs futurs.

Contribuer à ce que chaque résident développe la responsabilité, l'autonomie et la confiance en soi est une préoccupation de tous les intervenants liés au projet appartement.